

DECEMBRE 2023

SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

Bienvenue dans la 27e édition de la newsletter du Samos Legal Centre !

2023 a été une année pleine de défis pour le Samos Legal Centre et en particulier pour les personnes qu'il soutient. Les arrivées croissantes couplées à la détérioration des conditions de vie dans le camp ont renforcé l'urgence et la nécessité de notre mission.

Malgré les obstacles rencontrés, l'équipe sur le terrain n'a **jamais cessé de lutter pour les droits fondamentaux des personnes demandant l'asile** aux portes de l'UE et continuera de le faire en 2024, en plaidant pour la justice, la dignité et un avenir meilleur pour ceux et celles qui en ont besoin.



EN 2024, SOYONS
SOLIDAIRES ET
CONTINUONS NOTRE
LUTTE POUR LES DROITS
HUMAINS

À l'aube d'une nouvelle année, l'équipe du Samos Legal Centre adresse ses vœux les plus sincères à tous les personnes avec qui nous avons collaboré et nos partenaires, ainsi qu'aux personnes courageuses que nous soutenons.

Merci pour votre travail



Bintou

CASEWORKER VOLONTAIRE



Mercedes

CASEWORKER VOLONTAIRE

Alors que nous avons dit au revoir en décembre à nos formidables volontaires Bintou et Mechi, nous tenons à leur exprimer notre plus profonde gratitude pour leur contribution exceptionnelle au cours des six derniers mois.

La proactivité de Bintou, son professionnalisme et son aptitude à résoudre les problèmes ont laissé une marque indélébile sur notre organisation. De même, la chaleureuse personnalité de Mechi, son humour et son engagement sans faille ont créé une bonne dynamique de travail et son autonomie et son approche rigoureuse du travail lui ont permis de gagner la confiance de l'ensemble de l'équipe.

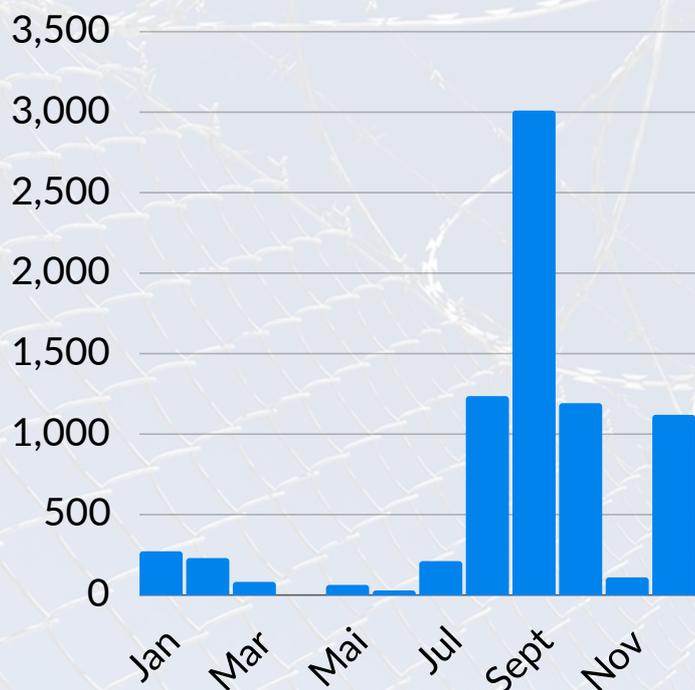
Alors que Mechi se lance dans de nouvelles aventures, nous lui souhaitons le meilleur dans tous ses projets futurs et nous sommes ravies d'accueillir à nouveau Bintou dans l'équipe en janvier en tant qu'assistante juridique et technique. Son retour représente un début d'année prometteur, et nous nous réjouissons du succès qu'elle apportera sans aucun doute au projet.

MERCI BINTOU & MERCEDES

POUR VOTRE TRAVAIL ET VOTRE DÉVOUEMENT EXCEPTIONNELS !

2023 en chiffres

Nombre d'arrivées



Le contexte migratoire grec, et en particulier à Samos, a beaucoup évolué au cours de l'année écoulée.

En effet, la médiatisation du tragique naufrage de juin 2023 a conduit à un nombre limité de pushbacks de la part des autorités et à un grand nombre d'arrivées sur l'île qui a conduit à une **occupation du CCAC à près de 200% de sa capacité.**

3018 consultations

ont été menées par notre équipe en 2023 (y compris la préparation des entretiens)

778

demandeurs d'asile

ont été directement soutenus et accompagnés dans leur procédure d'asile cette année

620

préparations individuelles à l'entretien d'asile auxquels les demandeurs d'asile doivent procéder au cours de la procédure

171 bénévoles

d'autres associations travaillant auprès des demandeurs d'asile ont participé à nos ateliers sur la procédure d'asile grecque et le contexte spécifique de Samos



Enfants*
9%

Femmes
36%

Hommes
55%

*Les enfants sont touchés par nos services via le soutien apporté aux familles que nous aidons.

+7500

arrivées en 2023

77% d'entre elles ont eu lieu entre les mois d'Août et Octobre

TEMOIGNAGE

D'OU VIENS-TU ?

T* est née aux Émirats arabes unis de parents soudanais travaillant dans le pays, mais elle a passé le reste de sa vie au Soudan.

En 2023, suite au conflit dans son pays, elle a rejoint Samos pour chercher la protection internationale avec son mari soudanais et leurs deux filles. Quelques jours après leur arrivée en Grèce, elle a donné naissance à leur troisième enfant.

Lors de sa demande d'asile, son mari a été enregistré comme ressortissant soudanais, mais elle a été enregistrée par les autorités comme ressortissante des Émirats arabes unis, même si elle possédait un passeport soudanais.



Lors de son entretien, elle a dû se soumettre à une évaluation de sa nationalité afin que l'État puisse déterminer lequel des deux pays serait retenu comme son pays d'origine. L'avocate d'ASF France a étayé son dossier par un mémorandum, dans lequel elle a inclut des informations provenant de sources vérifiées justifiant qu'elle ne pouvait pas recevoir la nationalité des Émirats arabes unis, même si elle y était née. En effet, bien que la double nationalité aux EAU ait été autorisée par la loi en 2021, T* a quitté les EAU en 2005 et n'a pas eu la possibilité d'en faire la demande lorsqu'elle y vivait. Depuis lors, elle n'a jamais eu de lien avec le pays.

Heureusement, son dossier a été accepté et l'État a examiné sa demande d'asile en tant que ressortissante soudanaise.

Elle et sa famille ont obtenu le **statut de réfugié** en décembre !

Plaidoyer

*Le 20 décembre 2023, le Conseil européen et le Parlement européen ont trouvé un accord sur **le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile**.*

Les mesures incluses dans ce pacte visent à modifier la législation européenne afin de trouver des solutions aux situations critiques observées sur le terrain. Cependant, les acteurs directement impliqués sont alarmés par les propositions issues de cette législation. En effet, certaines propositions législatives ont été mises en œuvre à Samos et dans les autres hotspots depuis quelques années et les résultats sont inquiétants. En particulier, le pacte dispose que le premier pays d'entrée restera le pays responsable de la demande d'asile, continuant ainsi à faire peser le fardeau du traitement de ces demandes croissantes sur un nombre limité de pays comme la Grèce.

Le texte contribue ainsi à maintenir un environnement précaire et déshumanisant pour les personnes en mouvement et à accroître leur vulnérabilité physique et psychologique.

Au regard de l'observation par l'équipe sur le terrain, ASF France s'inquiète des répercussions négatives de la mise en œuvre de ce pacte.

En tant qu'acteur juridique promouvant le respect des droits humains, ASF France poursuivra son engagement envers les personnes à la recherche d'une protection internationale.

MERCI CAROLINE !

En décembre, nous avons également dit au revoir à Caroline, qui était assistante juridique et technique depuis mai 2023. Pour assurer cette fonction, elle a pu s'appuyer sur son expérience antérieure de juriste bénévole au Samos Legal Centre entre avril et juin 2022. Entre-temps, elle avait continué à soutenir le projet en tant qu'experte bénévole effectuant des recherches juridiques à distance. Pour mieux la connaître, n'hésitez pas à lire [son interview](#) en tant que caseworker en 2022.

Le dévouement de Caroline, en particulier dans les moments difficiles, a été déterminant pour la coordination des bénévoles, la gestion des aspects juridiques et la réalisation de recherches cruciales dans le cadre du rapport de suivi au cours des huit derniers mois. Malgré les défis inhérents à la procédure d'asile, elle a abordé son travail avec passion et une profonde compréhension de l'importance de l'intervention d'ASF France à Samos.

Merci Caroline, pour ton travail remarquable.

Nous te souhaitons le meilleur dans tes futures missions !

